



## CCAS de POTIGNY

### Procès-verbal de la réunion du CCAS du 13 octobre 2022 à 17 heures

#### Sommaire

Ordre du jour de la séance

Délibérations

Liste des délibérations et émargements

Procès-verbal établi à l'issue de la séance par :

Le Vice-Président,

Daniel BEREL.



La Secrétaire de Séance,

Isabelle PROSPER.

**CCAS**  
**POTIGNY**

Potigny, le 6 Octobre 2022

Aux membres de la Commission,

Objet : Convocation.

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du CCAS aura lieu le :

**Jeudi 13 Octobre 2022**  
**à 17h à la Mairie.**

Ordre du jour :

- Protection complémentaire santé de l'agent social
- Colis de Noël
- Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,  
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président,  
Daniel BEREL.



DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE

**CCAS DE POTIGNY**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DELIBERATION n° 09/2022

L'an deux mille vingt-deux,  
Le treize octobre à dix-sept heures,  
Les membres du CCAS, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la  
présidence de M. BÉREL Daniel, Vice-Président.

### Etaient présents :

M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M<sup>me</sup> FICHET-DE-  
CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> DUNBAR Annick, M<sup>me</sup> PROSPER  
Isabelle, M<sup>me</sup> DEFENOUILLERE Nadine, M<sup>me</sup> DURAND Isabelle, M. HURAS  
Cyril, M<sup>me</sup> LAIGNEL Catherine, M. PERRIER Marcel.

### Absents excusés :

M. KEPA Gérard, M. GASNIER Jean-Marie, M<sup>me</sup> HUBERT Marie-Thérèse, M<sup>me</sup>  
LOH Colette.

M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 29 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Vice-Président rappelle que le CCAS participe, depuis 2012, à  
la protection complémentaire santé de l'Agent Social qui a souscrit un contrat  
labellisé dans les conditions prévues par le décret n° 2011-1474 du 8 novembre  
2011.

Sur sa proposition, le CCAS, après en avoir délibéré, revalorise comme suit  
les montants mensuels de participation (avec effet au 01/11/2022) :

- Agent : 15 €
- Conjoint : 10 €
- Enfant (dans la limite de 2) : 5,50 €

Décision prise à l'unanimité.

### Objet :

PROTECTION  
COMPLEMENTAIRE  
SANTE DE L'AGENT,  
REVALORISATION  
DE LA  
PARTICIPATION DU  
CCAS.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le dix-sept  
octobre deux mille vingt-deux.



Le Président,

Gérard KEPA.

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le

ID : 014-261401426-20221013-09\_2022-DE

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE

**CCAS DE POTIGNY**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DELIBERATION n° 10/2022

L'an deux mille vingt-deux,  
Le treize octobre à dix-sept heures,  
Les membres du CCAS, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la  
présidence de M. BÉREL Daniel, Vice-Président.

### Etaient présents :

M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M<sup>me</sup> FICHET-DE-  
CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> DUNBAR Annick, M<sup>me</sup> PROSPER  
Isabelle, M<sup>me</sup> DEFENOUILLERE Nadine, M<sup>me</sup> DURAND Isabelle, M. HURAS  
Cyril, M<sup>me</sup> LAIGNEL Catherine, M. PERRIER Marcel.

### Absents excusés :

M. KEPA Gérard, M. GASNIER Jean-Marie, M<sup>me</sup> HUBERT Marie-Thérèse, M<sup>me</sup>  
LOH Colette.

M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle a été élue Secrétaire.

DATE DE CONVOCAION  
06.10.22

DATE D'AFFICHAGE  
06.10.22

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 11

**Objet :**  
COLIS DE NOËL,  
CHOIX DU  
FOURNISSEUR.

Monsieur le Vice-Président présente deux propositions pour la fourniture  
des colis de Noël 2022 :

- |                       |              |
|-----------------------|--------------|
| - Société Lou Berret  | 19 € l'unité |
| - Société Paul Larédy | 19 € l'unité |

Après comparaison qualitative du contenu des colis et en avoir délibéré, les  
membres du CCAS décident de retenir le devis de la Société Lou Berret.

Décision prise à l'unanimité.

---

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le dix-sept  
octobre deux mille vingt-deux.



Le Président,

Gérard KEPA.

Envoyé en préfecture le 18/10/2022  
Reçu en préfecture le 18/10/2022  
Affiché le  
ID : 014-261401426-20221013-10\_2022-DE



DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE

**CCAS DE POTIGNY**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DELIBERATION n° 11/2022

L'an deux mille vingt-deux,  
Le treize octobre à dix-sept heures,  
Les membres du CCAS, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la  
présidence de M. BÉREL Daniel, Vice-Président.

### Etaient présents :

M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M<sup>me</sup> FICHET-DE-  
CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> DUNBAR Annick, M<sup>me</sup> PROSPER  
Isabelle, M<sup>me</sup> DEFENOUILLERE Nadine, M<sup>me</sup> DURAND Isabelle, M. HURAS  
Cyril, M<sup>me</sup> LAIGNEL Catherine, M. PERRIER Marcel.

### Absents excusés :

M. KEPA Gérard, M. GASNIER Jean-Marie, M<sup>me</sup> HUBERT Marie-Thérèse, M<sup>me</sup>  
LOH Colette.

M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle a été élue Secrétaire.

DATE DE CONVOCATION  
06.10.22

DATE D'AFFICHAGE  
06.10.22

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 11

### Objet :

AIDE SOCIALE, Mme  
QUESNEL Dominique.

A la demande de l'UDAF du Calvados, Monsieur le Vice-Président expose  
la situation de Madame QUESNEL Dominique, sans emploi, confrontée à des  
difficultés financières.

Il explique que cette administrée peine à faire face aux frais liés au  
remplissage de sa citerne de gaz.

Aussi, propose-t-il que le CCAS, lui octroie une aide financière d'un  
montant de 200 euros, qui serait versée directement au fournisseur, la Société  
PRIMAGAZ.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS donnent leur accord et  
autorisent le versement de cette participation.

Décision prise à l'unanimité.

---

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le dix-sept  
octobre deux mille vingt-deux.



Le Président,

Gérard KEPA.

Envoyé en préfecture le 18/10/2022  
Reçu en préfecture le 18/10/2022  
Affiché le  
ID : 014-261401426-20221013-11\_2022-DE


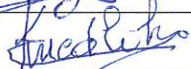




COMMUNE DE POTIGNY

**Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale**

Séance du 13 octobre 2022

N°	Objet	Visa Préfecture
09/2022	Protection complémentaire santé de l'Agent Social	18/10/2022
10/2022	Colis de Noël 2022, choix du fournisseur	18/10/2022
11/2022	Aide sociale Mme QUESNEL Dominique	18/10/2022

Présents lors de la séance :

NOM / Prénom	Signature
BEREL Daniel	
KNEDLIK Thérèse	
KISZKO Colette	
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE M.-N.	
DUNBAR Annick	
PROSPER Isabelle	
DEFENOUILLERE Nadine	
DURAND Isabelle	
HURAS Cyril	
LAIGNEL Catherine	
PERRIER Marcel	